

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 mars 2026

Date de convocation : le 3 mars 2026

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h15

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 28
- Ayant pris part au vote : 28
- Ayant donné procuration : 0

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : ROUX Jean-Hugues ;
C.C.L.L : NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Christophe GARNIER

Procuration de vote :

Mandant :
Mandataire :

ÉTAT DES ACTES DE GESTION COURANTE PRIS PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Rapporteur : Monsieur Cyril DEVESA, Président

Par délibération en date du 26 mars 2024, le Comité Syndical a accordé à M. le Président, pour toute la durée de son mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent rapport fait état des opérations effectuées à ce titre du 1^{er} novembre 2025 au 31 janvier 2026.

1. Comptabilité

- a. Appel à cotisation 2026 au titre de la prolongation d'adhésion à AMORCE, réseau français d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des collectivités et autres acteurs locaux en matière de politiques Energie-Climat des territoires et de gestion territoriale des déchets : 2 594,99 € TTC

2. Marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (5 538 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2024 puis 5 404 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2026) et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées (221 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2024 puis 216 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2026) :

MARCHÉS DE SERVICES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Maintenance préventive et curative des ponts bascule et équipements annexes sur les installations techniques et industrielles du SYBERT M°25-46	26/11/2025	PRECIA MOLEN SERVICE	07003	192 000,00 €
Gestion du préleveur en semi continu pour les mesures de dioxines, furanes, PCB-DL et dioxines et furanes bromés issus des rejets atmosphériques de l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SYBERT M°25-49	16/12/2025	CME ENVIRONNEMENT	42100	210 000,00 €

Analyse des rejets d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP) dans le milieu naturel des installations techniques et industrielles du SYBERT M°25-48	04/12/2025	SCIENCES ENVIRONNEMENT	25000	63 064,00 €
Prestation d'appui aux communes pour l'entretien d'un site de compostage de village M°25-200	16/12/2025	COMMUNE DE NOVILLARS	25220	500,00 €
Étude : avenir de l'usine d'incinération et schéma directeur du SYBERT à l'horizon 2040 M°25-50	07/01/2026	INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE – INGENIERIE ET ORGANISATION	73000	47 200,00 €
Prestations de sensibilisation et d'accompagnement du grand public et des professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables Lot n°1 : animation de stands de sensibilisation M°25-51	28/01/2026	CPD ALEXANDRA GRIVEL	25870	3 000,00 €
Prestations de sensibilisation et d'accompagnement du grand public et des professionnels de la petite enfance à l'utilisation des changes lavables Lot n°3 : sensibilisation des acteurs de la petite enfance M°25-53	28/01/2026	CPD ALEXANDRA GRIVEL	25870	15 000,00 €

MARCHÉS DE TRAVAUX

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal	Montant du marché HT
Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et de modification et réparation de couverture Lot n°1 : Réparation et modification de la couverture M°25-43	26/11/2025	FREYSSINET	69630	434 851,00 €
Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et de modification et réparation de couverture Lot n°2 : Installation de panneaux photovoltaïques M°25-44	26/11/2025	SOVEC - ENERGIE	67150	321 280,08 €

3. Avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil européen des procédures formalisées et marchés de fournitures et services inférieurs au seuil européen des procédures formalisées :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) HT	Montant de l'avenant HT	Date de signature de l'avenant
Avenant n°1 au marché n°24-43 « Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture et de modification et réparation de couverture Lot n°1 : Réparation et modification de la couverture » Objet : réduction montant marché (suppression d'une prestation)	FREYSSINET	385 923,00 €	- 48 928,00 €	22/12/2025
Avenant n°1 au marché n°24-06 « Maintenance des extincteurs et des équipements complémentaires sur les installations du SYBERT » Objet : ajout prix nouveau	PSII GENERAL SECURITE	100 000,00 €	/	19/11/2025
Avenant n°3 au marché n°23-43 « Analyses de compost en laboratoire » Objet : changement numéro de SIRET	GROUPE CARSO LABORATOIRE LANAE	84 000,00 €	/	02/12/2025

<p>Avenant n°16 au marché n°17-105 « Conception, réalisation des travaux de modernisation et restructuration de l'UVE de Besançon Planoise et son exploitation maintenance » Objet : relève des objectifs de tonnages avec ajustement de la part proportionnelle OMR R1</p>	<p>VALAXION</p>	<p>61 068 901,49 €</p>	<p>/</p>	<p>22/12/2025</p>
---	-----------------	------------------------	----------	-------------------

Le Comité Syndical prend acte des décisions prises, dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Christophe GARNIER


